

ATTESTATION DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE FORMATION DE 90 JOURS

Représentant inscrit en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées (Règles CPPC)

_a présente attestation confirme que:	
• travaille pour notre société à plein temps depuis le;	
• a réussi le Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canad	b
ou le niveau 1 ou un niveau supérieur 1 du programme de Cl	=⊿
le;	
• a terminé le programme de formation de 90 jours le;	
• n'a exercé aucune activité nécessitant l'inscription ou l'autorisation	2.
Date	
Nom de l'associé/administrateur/dirigeant du courtier membre responsable de la formation (en caractères d'imprimerie)	
Signature de l'associé/administrateur/dirigeant du courtier membre	
Courtier membre	

¹ Si la personne a terminé le programme de CFA, indiquer la date à laquelle elle a obtenu son titre de CFA.

² Durant le programme de formation, il est interdit à la personne d'exercer des activités nécessitant l'inscription ou l'autorisation à titre de représentant inscrit.